

FICHE PROJET – RITA'ACTIONM

Mise en place d'un référent "Impact et Transfert" pour les PTOM dans le cadre du projet RITA'ACTIONM

Résumé du projet : Mise en place d'un référent "Impact et Transfert" RITA

Porteur de projet : FEDCAPP

Détail : demande du financement d'un demi-équivalent temps plein (0.5ETP) pour assurer les missions de référent « Impact et Transfert »

Durée : 12 mois

Début du projet : à signature de la convention (fin 2025)

Zone de compétence : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna, Réseau RITA

Partenaires principaux : CAP NC, CAPL, CCIMA, CDA France, ACTA, CIRAD, DGOM, DGER.

Préambule

Le projet RITA'ACTIONM vise à accompagner l'émergence d'innovation agricoles, à accélérer leur transfert et leur appropriation dans les territoires d'outre-mer, pour répondre aux enjeux climatiques, de souveraineté alimentaire et de réduction de la dépendance aux intrants. Il cible toutes les filières agricoles et s'inscrit dans la transition agroécologique.

Pour ce faire, le projet propose une animation permettant de renforcer les partenariats et les synergies entre territoires ultramarins sur tous les maillons de la chaîne de l'innovation (incubateur de projets de R&D et de transfert inter-outre-mer, actions de transfert, de formation et de capitalisation).

Il prévoit la création d'outils et l'organisation d'évènements pour favoriser la circulation des connaissances.

Des appels à projets seront mis en œuvre pour concevoir des outils et innovations facilitant la transition des systèmes agricoles face aux enjeux d'autonomie, de résilience et d'adaptation aux aléas climatiques. Un accent particulier sera porté sur le transfert d'innovations et les méthodes d'évaluation de l'impact pour améliorer l'appropriation des innovations produites. Pour ce faire, une mission nouvelle, celle des Référents « Impact et Transfert » est ainsi créée.

Les agriculteurs sont au cœur du dispositif, bénéficiaires et co-constructeurs des innovations.

Le projet durera 5 ans et mobilisera plus de 150 partenaires locaux sur les 3 océans. Il sera piloté par CDA France, l'Acta et le Cirad. Les livrables seront librement accessibles sur les plateformes Coatis et RD-Agri.

Contexte

L'arrêté d'approbation du projet RITA'ACTIONM a été publié au Bulletin officiel du 13 novembre 2025.

La DGER a confirmé l'inéligibilité des PTOM (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna), aux financements de l'AMI « Transition et souveraineté » (CASDAR), remettant en cause une partie de l'équilibre initial du projet.

Pourtant, depuis 2017, ces trois territoires font pleinement partie du réseau RITA et expriment régulièrement leur volonté d'approfondir leur participation à la dynamique inter-outre-mer, notamment via la FEDCAPP.

Rappel des enjeux

L'intégration des PTOM dans le projet RITA'ACTIOM répond à des objectifs majeurs :

- cohérence d'ensemble du réseau,
- logique d'ouverture inter-outre-mer,
- renforcement de la dynamique commune,
- mutualisation des résultats et des pratiques.

C'est dans ce cadre qu'il avait été proposé d'intégrer les PTOM à l'action structurante des Référents « Impact et Transfert », l'une des innovations clés du nouveau projet de l'animation nationale des RITA, RITA'ACTIOM.

Objectifs de l'action Référents « Impact et Transfert »

Les missions des Référents « Impacts et Transfert » viseront à :

- faciliter la remontée harmonisée d'indicateurs territoriaux vers la CAN (Cellule d'animation nationale) RITA, notamment au moyen d'enquêtes de terrain auprès des agriculteurs (appropriation des innovations) ;
- animer le déploiement des résultats de la recherche, sur le terrain, auprès des conseillers, des techniciens et de l'enseignement agricole, en lien avec les actions de la CAN RITA pour la production des livrables attendus ;
- proposer et animer, sur les territoires, des séquences d'interconnaissance et de partage d'innovations (visites de terrain, formations ou séminaires communs...) avec les réseaux complémentaires aux RITA tels que les GO-PEI, les groupes DEPHY, les porteurs de projets PARSADA...
- veiller à la capitalisation des livrables des actions réalisées et des données produites.

Ces actions s'inscriront en complémentarité de celles des animateurs territoriaux déjà en poste (La Réunion, Mayotte, Martinique, Wallis et Futuna et Polynésie) ou, dans les autres territoires, permettront d'initier ou de relancer une dynamique territoriale RITA.

Organisation prévue

- Il est prévu un référent unique pour les 3 PTOM, basé à la FEDCAPP.
- L'animation nationale RITA assurera l'animation du réseau des référents (1 par DOM + 1 pour les 3 PTOM), en lien étroit avec les structures supports des postes et les animateurs régionaux.
- Un des objectifs du projet est de favoriser la montée en compétence, le partage de bonnes pratiques et la cohésion entre les animateurs, tout en assurant une animation continue du réseau, pilotée au niveau national pour garantir la circulation de l'information et la coordination des dynamiques territoriales. Cette animation se fera sous la forme de réunions inter-territoires, de visioconférences thématiques ou de journées réseau.

- Pour les nouveaux animateurs territoriaux RITA et les Référents « Impact et transfert », il est prévu de mettre en place un parcours structuré d'accueil et d'intégration, comprenant un séminaire d'intégration au SIA 2026, des temps d'échange réguliers pour faciliter leur prise de poste et leur compréhension de l'écosystème et une mallette de l'animateur (ressources, outils, contacts clés, guide de fonctionnement du RITA). Les référents « Impact et transfert » seront formés aux méthodologies d'évaluation de l'impact.
- Basés dans les Chambres d'agriculture pour les DOM et à la FEDCAPP pour le Pacifique, les Référents « Impact et transfert » verront leurs missions prioritairement confiées à des conseillers disposant d'une expérience confirmée et d'une connaissance approfondie du terrain. Qu'ils soient prestataires, agents permanents ou en contrat de longue durée, leur temps de travail et les financements afférents seront réorientés vers le soutien à ces missions stratégiques.
- **Recours à de la prestation de services :** La FEDCAPP ne dispose pas de salarié à date. L'accompagnement financier à hauteur d'un demi-poste proposé pour le Référent « Impact et Transfert » impliquera pour la FEDCAPP de chercher du cofinancement afin de pouvoir financer un temps plein pour la structure. Aussi, le recours à de la prestation de services est envisagé comme une solution transitoire à amorcer dès la fin 2025, afin d'initier sans attendre le projet pour la zone Pacifique.

Rôle du référent « Impact et transfert » à la FEDCAPP

Il est attendu que le référent puisse :

- assurer le relais avec l'animation nationale des RITA ;
- participer à la vie et aux actions du réseau ;
- organiser des actions de transfert RITA, en collaboration avec l'animation nationale des RITA ;
- représenter les PTOM au sein du réseau inter-outre-mer et partager les connaissances actionnables issues des actions de recherche-développement-transfert du Pacifique ;
- participer à l'animation et au fonctionnement de la FEDCAPP et aux relations avec ses membres fondateurs.

Perspectives et premières actions à engager

Voici les principales actions que pourra engager le référent « Impact et Transfert » dès le début de sa mission :

- Se former aux méthodologies d'évaluation de l'impact et déployer cette approche sur le territoire du RITA Pacifique, en lien étroit avec l'animation nationale, incluant la mise en place des premiers suivis d'indicateurs.
- Compléter l'inventaire des projets RITA, en recensant l'ensemble des projets et travaux de recherche-développement-transfert passés et en cours dans le Pacifique, ainsi que les livrables mobilisables à partager avec le réseau.
- Proposer des actions de transfert RITA dans le cadre d'un événement de grande ampleur, notamment lors du Tech&Bio, salon de l'innovation agricole organisé en Polynésie française en 2026.
- Participer aux réunions du RITA national, notamment celles organisées pendant le Salon International de l'Agriculture.